

VILLE DE LEUZE-EN-HAINAUT
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
DU 19 août 2026 AU 02 septembre 2026

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement
Projet de la Catégorie C

Concerne la demande de David et Johan VASSEUR, en vue d'obtenir un Permis d'Environnement de Classe 2 pour :

maintien en activité d'une exploitation agricole existante
pour un total de 396 bovins laitiers et viandeux

Rue de la Forge, 19 à 7904 Willaupuis

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
14/08/2026	19/08/2026	Zone Industrielle de l'Europe 7 Date : 02/09/2026 Heure : 11H00	Collège communal Avenue de la Résistance(L), 1 7900 Leuze-en-Hainaut

Les délais de l'enquête publique sont suspendus du 16 juillet au 15 août et du 24 décembre au 1 janvier.

Le collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

L'autorité compétente dans ce dossier est : Collège communal

Le dossier de demande de permis peut être consulté durant la période de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures d'ouverture du service au Service Environnement - Zone Industrielle de l'Europe 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut **du lundi au vendredi entre 9h à 12h - le mercredi de 9h à 12h et entre 14h à 16h ou sur rendez-vous préalable au 069/59 02 63.**

Le fonctionnaire technique du Service Public de Wallonie peut être contacté à l'adresse suivante :
SPW – Département des Permis et Autorisations Place du Béguinage, 16 à 7000 MONS

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès du Service Environnement ainsi que par mail → **environnement@leuze-en-hainaut.be** dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête,

Par le Collège :

Le Directeur Général
R. Bral

Le Député-Bourgmestre,
H. Cornillie